

Référence : C.2.3 – 3 - SIVED NG



Extension du Pôle valorisation des végétaux à Tourves plateforme de broyage des déchets verts du SIVED NG

C.2.3 Développer des sites de compostage collectif

ACTEUR ET TERRITOIRE



SIVED NG

Quartier de Paris, 174 route du Val
CS 70325 - 83175 Brignoles Cedex

Laurie Gaboriau

Chargée de projets

lgaboriau@sivedng.fr / 04 98 05 23 95

CONTEXTE

Le SIVED NG possède la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte qui comprend environ 100 000 habitants répartis sur 28 communes. Le pôle valorisation des végétaux est situé au centre du territoire à Tourves. C'est une plateforme de broyage de déchets verts. Ces derniers sont collectés au sein des 13 déchèteries du territoire et transportés vers le pôle valorisation. Une fois broyés, le broyat est stocké temporairement sous des hangars avant d'être transporté vers des parcelles agricoles et notamment viticoles. Le broyat sert d'amendement pour protéger et nourrir les sols.

Ce site est ouvert aux particuliers et aux services techniques des communes. L'accès aux entreprises de paysagisme et espaces verts est conditionné de la manière suivante : avoir une activité sur le territoire du SIVED NG et ouvrir un compte professionnel (badge d'accès à retirer gratuitement au siège du syndicat). Elles peuvent y déposer leurs déchets verts et bois pour un tarif de 20€/tonne. Les déchèteries du territoire collectent également les déchets verts et bois des entreprises mais au tarif de 90€/tonne.

Deux agents du SIVED NG assurent la réception des apports, le broyage, le criblage et font le lien avec le prestataire pour la livraison du broyat chez les agriculteurs.

La plateforme fonctionne du lundi au samedi comme suit :

1. Stockage des apports de déchets verts provenant des déchèteries du territoire, des agents municipaux, des professionnels et des particuliers.
2. Chargement des apports dans la broyeuse (environ 40 tonnes par jour)
3. Stockage temporaire du broyat de déchets verts sous les hangars
4. Transport du broyat par un prestataire vers les parcelles agricoles locales

L'extension de la plateforme de valorisation des végétaux à Tourves répond à un accroissement annuel des apports de déchets verts sur les sites (déchetteries et pôle valorisation). Depuis 2010, le SIVED NG connaît une hausse de la quantité de déchets verts de 238%. La hausse la plus marquée (+33% entre 2013 et 2014) a fait suite à la mise en application de l'arrêté préfectoral n°203-05-16 du 16 mai 2013 portant règlement permanent de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var. La plateforme à Tourves arrive à saturation avec un pic à 12 558 tonnes de déchets verts traités en 2018 avec de grandes difficultés de gestion des tonnages entrants et sortants.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Valoriser la totalité des végétaux collectés au sein des 13 déchetteries du territoire en broyat et donner une seconde vie à la ressource
- Maîtriser le circuit des déchets à l'échelle locale et éviter les transports longues distances
- Enrichir et protéger les sols des parcelles agricoles (viticulture) des communes alentours
- Garantir la qualité par un contrôle des bennes à végétaux (éviter les erreurs de tri, les plastiques...) et l'analyse du broyat

Objectifs quantitatifs

Broyer 12 000 tonnes de végétaux par an

Résultats quantitatifs

Tonnages de végétaux entrants par an (en moyenne) : **11 000 tonnes**
 Tonnages de broyat sortants : entre 300 et 800 tonnes

Résultats qualitatifs

- Analyses réalisées sur du broyat frais selon la norme NFU 44-051 :
- ✓ 4 analyses par an (3 partielles et 1 complète)
 - ✓ Contrôle du respect de la norme avant la mise à disposition aux agriculteurs pour un compostage à la ferme
 - ✓ Respect des règles de stockage prévues par le règlement sanitaire départemental
 - ✓ Traçabilité :
 - Fourniture de la liste des utilisateurs par le prestataire
 - Détail des quantités livrées par utilisateur
 - Numéro des parcelles concernées

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

L'extension du pôle valorisation des déchets verts a permis de réaliser de nouvelles surfaces bétonnées destinées au stockage des végétaux et à monter une cloison à l'intérieur du hangar existant. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le SIVED NG.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise M&M Travaux Publics, avec ALLOBENNES et ECOSTAB en sous-traitance, sous la conduite du maître d'œuvre PRIMA GROUPE.

Le maître d'œuvre a également réalisé le dépôt et le suivi des autorisations administratives (permis de construire, dossier ICPE).

Une mission de contrôle pour la sécurité et la protection de la santé (CSPS) a été assurée par le bureau d'études BECS durant la phase de travaux pour coordonner les entreprises.

Le terrassement, le réglage et le compactage du fond de forme ont été mis en œuvre pour préparer le terrain. Une dalle en béton armée de 2 900 m² a été coulée et des murs de soutènement ont été mis en place pour clôturer la plateforme et permettre aux engins de stocker de la matière sans débordement.

Le hangar existant a été optimisé par la mise en place d'une cloison séparative interne en acier et le remplacement d'un bardage abîmé.

Un second bassin de rétention de 232 m² a été créé pour venir renforcer le bassin existant afin d'accueillir les eaux pluviales.

Enfin, l'amélioration de la défense incendie, l'optimisation des réseaux divers et la signalisation horizontale ont été effectuées.



Planning

2013 : ouverture du site et démarrage de l'activité

2022 : dépôt et suivi des autorisations administratives

Le marché de travaux a démarré le 09 janvier 2023. Les travaux ont duré cinq mois, de février à juin 2023.

Moyens humains

Le pôle est géré par deux agents / ETP sur site (régie).

Moyens financiers

Le coût total de la maîtrise d'œuvre, des études et des contrôles est de 43 807 € HT.

Le coût total des travaux s'élève à 496 876 € HT.

Moyens techniques

L'emprise au sol totale est d'environ 8 000 m² :

- Bâtiment couvert : 900 m²
- Voiries : 4 200 m²
- Auvent pour le stockage du broyat : 350 m²
- Aire de dépôt des billes de bois : 200 m²
- Zone de réception des végétaux : 900 m² + 2 900 m²
- Bâtiment administratif : 150 m²
- 2 bassins de rétention : 320 m² + 232 m²
- Cuve enterrée : 50 m²
- 2 bâches à incendie : 204 m²
- 1 chargeuse
- 1 broyeur
- 1 cribleuse

Partenaires mobilisés

Extension de la plateforme financée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et des fonds européens (LIFE IP Smart Waste).

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

Localisation centrale de la plateforme par rapport aux 13 déchetteries fonctionnant en réseau pour limiter les coûts de transport et débouchées locales pour l'utilisation du broyat.

Difficultés rencontrées

Hausse des apports de végétaux les années de fortes précipitations, saturant la plateforme.
Maintenance accrue sur les engins après plusieurs années d'utilisation.

Recommandations

Assurer la bonne qualité du broyat par le contrôle visuel et le tri des végétaux entrants (éviter les plastiques) et par l'analyse de la matière en laboratoire (norme NFU 44-051).